Lille Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Publié le : 06/07/2010
Transmis en préfecture le : 06/07/2010

EXTRAIT

Du Registre aux délibérations
Du Bureau de la Communauté

Réunion du BUREAU du 25/06/2010

Nombre de membres en exercice : 56
Date de la convocation à la réunion : 18 juin 2010

Présidente : Mme Martine AUBRY

Présents : (40) M. AISSI, Mme AUBRY, M. BAERT, M. BERNARD, M. BEZIRARD, M. BOCQUET, M. CACHEUX, M. CASTELAIN, M. CAUDRON, M. DEBREU, M. DECOCQ, M. DELANNOY, M. DELEBARRE, Mme DEMESSINE, M. DEROO, M. DERUYTER, M. ELEGEEST, M. FREMAUX, M. GADAUT, M. GERARD, M. GRIMONPREZ, M. HENNO, M. IFRI, M. JANSSENS, M. LEDOUX, M. LEGRAND, M. MUTEZ, M. OLSZEWSKI, M. PACAUX, M. QUIQUET, M. RABARY, M. RENARD, M. SCHARLY, M. SEGARD, M. VANBELLE, M. VANDIERENDONCK, M. VERCAMER, M. VIGNOBLE, M. WATTEBLED, Mme WILLOQUEAUX,

Excusés : (16) M. CAMBIEN, M. CODRON, Mme CULLEN, M. DAUBRESSE, M. DE SAINTIGNON, M. DELABY, M. DURAND Eric, M. DURAND Yves, M. HAESEBROECK, M. LEBAS, M. LEPRETRE, M. LOOSVELT, M. PARGNEAUX, M. PASTOUR, M. RONDELAERE, M. TIR.

Délibération prise en application de l'article L. 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à la délibération n° 08 C 0133 du Conseil de Communauté du 25 avril 2008 modifiée par les délibérations n° 09 C 0009 du 13 février 2009 et 10 C 0021 du 5 février 2010.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PARCS D'ACTIVITES & IMMOBILIER - IMMOBILIER D'ENTREPRISES

LESQUIN - Restructuration de l'ancien site Selnor - Avenants n° 3 aux marchés de travaux lots 2-VRD, 5-Protection incendie et 6-Electricité

Publié le : 06/07/2010 et Transmis en préfecture le : 06/07/2010 Séance du **25/06/2010**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PARCS D'ACTIVITES & IMMOBILIER - IMMOBILIER D'ENTREPRISES

LESQUIN - Restructuration de l'ancien site Selnor - Avenants n° 3 aux marchés de travaux lots 2-VRD, 5-Protection incendie et 6-Electricité

Rapport de Mme la Présidente au Bureau de la Communauté : **ADOPTE A L' UNANIMITE**
Ont signé tous les membres présents

Les délibérations n° 02 C 118 du 24 mai 2002 et n° 05 C 0111 du 25 février 2005 ont autorisé l'acquisition par LMCU du site SELNOR, en vue de favoriser sa ré-industrialisation et le réemploi des anciens salariés.

Par délibérations n° 08 B 0337 du 4 juillet 2008, n° 08 B 0464 du 25 septembre 2008 et n° 08 B 0658 du 19 décembre 2008, le Bureau de Communauté a autorisé le lancement d'un appel d'offres pour la réalisation des travaux de restructuration, décomposé en 6 lots. Les marchés ont été notifiés :
-pour le lot n° 1 " désamiantage - démolitions ", le 6 mars 2009 à la société MIDAVAINE, pour un montant de 414 158,00 EUR HT ;
-pour le lot n° 2 " VRD ", le 6 mars 2009 au groupement DEMATHIEU ET BARD / CLAISSE dont le mandataire est la société DEMATHIEU ET BARD, pour un montant de 1 950 451,95 EUR HT ;
-pour le lot n° 3 " gros-oeuvre étendu ", le 6 mars 2009 à la société DEMATHIEU ET BARD, pour un montant de 755 586,00 EUR HT ;
-pour le lot n° 4 "désenfumage", le 6 mars 2009 à ESSEMES SERVICES, pour un montant de 302 648 EUR HT;
-pour le lot n° 5 " protection incendie ", le 6 mars 2009 à la société AXIMA SUEZ, pour un montant de 38 400,00 EUR HT ;
-pour le lot n° 6 " électricité ", le 31 mars 2009 à la société SATELEC, pour un montant de 144 027,56 EUR HT.

Ces travaux sont aujourd'hui en cours d'exécution, l'ordre de service de démarrage ayant été notifié aux entreprises au 25 mai 2009.

L'action de restructuration sur ce site consiste en particulier à dédensifier le bâti industriel compact existant par des démolitions partielles, qui permettront de conserver des bâtiments physiquement séparés et donc exploitables par des entreprises distinctes. L'espace dégagé par les démolitions permet en outre la réalisation de nouveaux équipements communs (voies, stationnement, bassin…).

Dans le cadre du chantier, quelques adaptations des marchés de travaux sont rendues nécessaires, en particulier en raison d'imprévus liés à l'existant. En conséquence il est donc proposé d'autoriser la signature des avenants suivants :

-l'avenant n° 3 au marché de travaux lot n° 2 " VR D " (groupement DEMATHIEU ET BARD / CLAISSE) pour un montant de 76 131,50 EUR HT valeur octobre 2008 (+3,90%, soit +11,76% par rapport au marché initial) ;

Certifie le caractère exécutoire de cet acte
Pour la Présidente
Le 1er Vice-Président délégué

Henri SEGARD

COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE

Cet avenant porte en particulier sur :
-des isolements et/ou raccordements de canalisations non identifiés au stade des études, apparus pendant les travaux,
-la vidange et le dégazage d'une cuve à fioul découverte lors des travaux de terrassements,
-le raccordement du TGBT au poste de transformation public, du fait de sa non réalisation par ERDF,
-une reprise de voirie supplémentaire en arrière de site,
-le curage et l'évacuation des boues du petit bassin et du séparateur hydrocarbures ; en effet, ces équipements destinés à recueillir des eaux pluviales, ont malencontreusement reçu les eaux usées industrielles du site, qu'il convient d'évacuer.

-l'avenant n° 3 au marché de travaux lot n° 5 " pr otection incendie " (AXIMA SUEZ) pour un montant de 3 500,00 EUR HT valeur octobre 2008 (+9,12%, soit -0,17% par rapport au marché initial) ;
Cet avenant porte sur la pose de vannes d'isolement pour le réseau sprinkler d'un des bâtiments.

-l'avenant n° 3 au marché de travaux lot n° 6 " él ectricité " (SATELEC) pour un montant de 1 091,73 EUR HT valeur octobre 2008 (+0,76%, soit +1,80% par rapport au marché initial) ;
Cet avenant porte sur la pose d'un compteur électrique pour comptage des installations du sprinkler.

Il vous est enfin précisé que ces dépenses supplémentaires restent comprises dans l'enveloppe délibérée de 5 500 000 EUR HT valeur avril 2006, pour la restructuration de l'ancien site industriel Selnor.

En conséquence, la commission ECONOMIE consultée, et après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 17 juin 2010 (pour l'avenant n° 3 au lot n° 2), il est proposé :

1°) d'adopter les dispositions qui précèdent ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer :

-l'avenant n° 3 au marché de travaux lot n° 2 " VR D " (groupement DEMATHIEU ET BARD / CLAISSE) pour un montant de 76 131,50 EUR HT valeur octobre 2008;
-l'avenant n° 3 au marché de travaux lot n° 5 " pr otection incendie " (AXIMA SUEZ) pour un montant de 3 500,00 EUR HT valeur octobre 2008;
-l'avenant n° 3 au marché de travaux lot n° 6 " él ectricité " (SATELEC) pour un montant de 1 091,73 EUR HT valeur octobre 2008;

3°) de décider d'imputer les dépenses correspondan tes sur l'opération DEC0700009,

-à l'article D 2313, fonction D 90, pour les avenants aux marchés de travaux lots 5, 6,
-à l'article D 2315, fonction D90, pour l'avenant au marché de travaux lot n°2,
dans la limite des crédits inscrits à nos documents budgétaires.

Certifie le caractère exécutoire de cet acte
Pour la Présidente
Le 1er Vice-Président délégué

Henri SEGARD

COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE